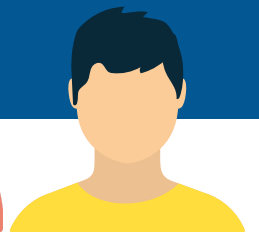


Le Guide du délégué

du Syndicat Départemental d'Énergies et
d'Électricité du Pays Catalan



Mandat 2026-2032



Découvrez à travers ce guide, toutes les informations à votre fonction.

- 01** L'organisation du syndicat
- 02** Le rôle du délégué
- 03** Les compétences du SYDEEL66
- 04** Les moyens et outils d'information

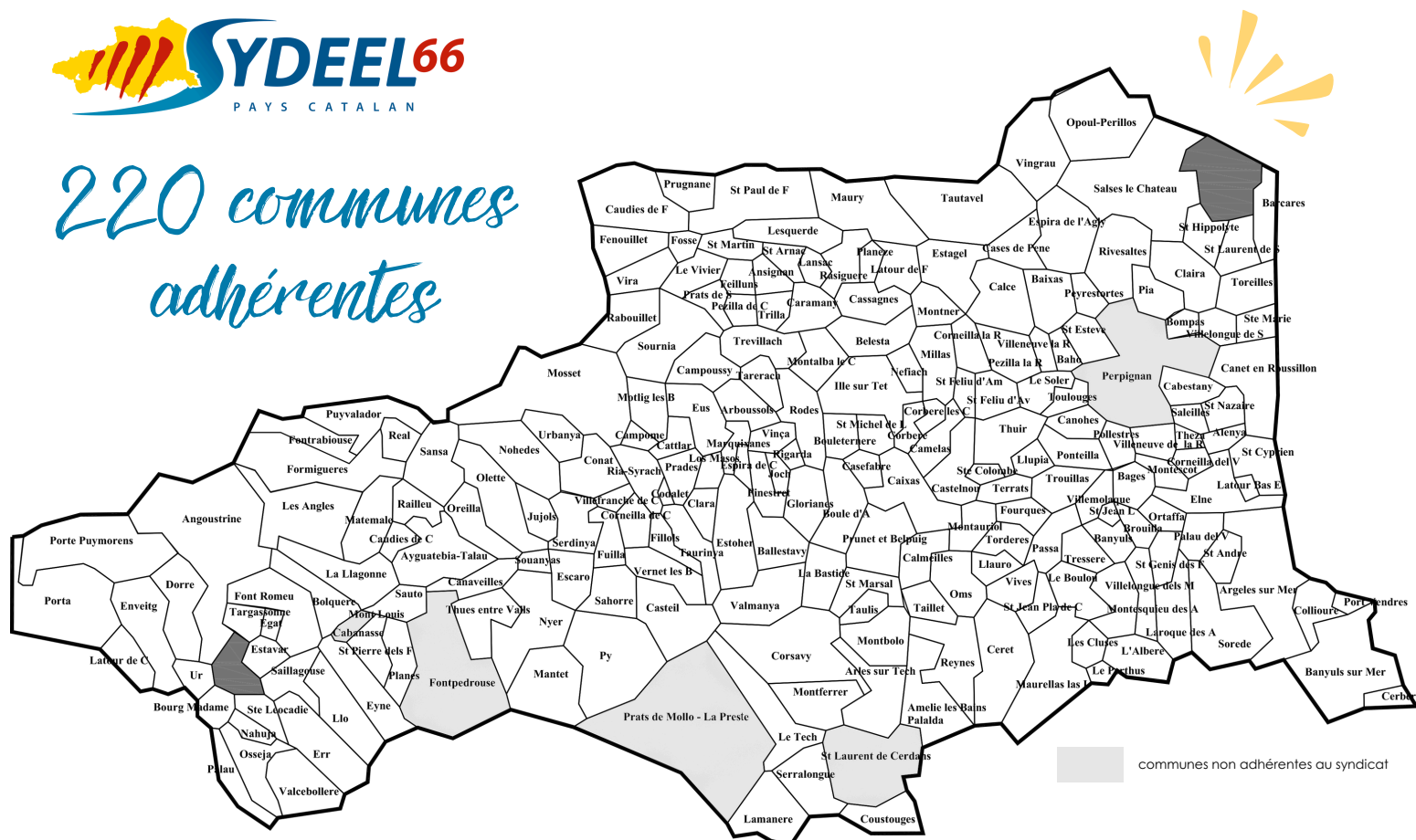


Préambule

Le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66), est un **établissement public de coopération intercommunal (EPCI)**, sous la forme juridique d'un Syndicat Mixte Fermé, regroupant aujourd'hui **184 communes et Perpignan méditerranée métropole en représentation-substitution des communes qui la composent (sauf Perpignan)**. Il a été créé en 1995, né de la volonté des communes et de l'Association des Maires et des Adjointes des Pyrénées-Orientales pour permettre une organisation et une gestion efficace dans le domaine de la distribution publique de l'électricité.



220 communes
adhérentes



Le SYDEEL66 constitue un **acteur public essentiel** au service des collectivités du département des Pyrénées-Orientales. Il assure **diverses compétences** transférées par les communes adhérentes, apporte son **expertise** et un **soutien financier**, mutualise les moyens afin de garantir une solidarité territoriale, conseille et accompagne les communes tout en agissant en **favor de la transition énergétique**.



Être délégué au SYDEEL66, c'est s'engager pour sa commune en **participant activement** à cette dynamique collective !



Ce guide a pour vocation de faciliter la compréhension de votre rôle, de vous accompagner dans l'exercice de vos missions et de vous permettre de vous engager pleinement.

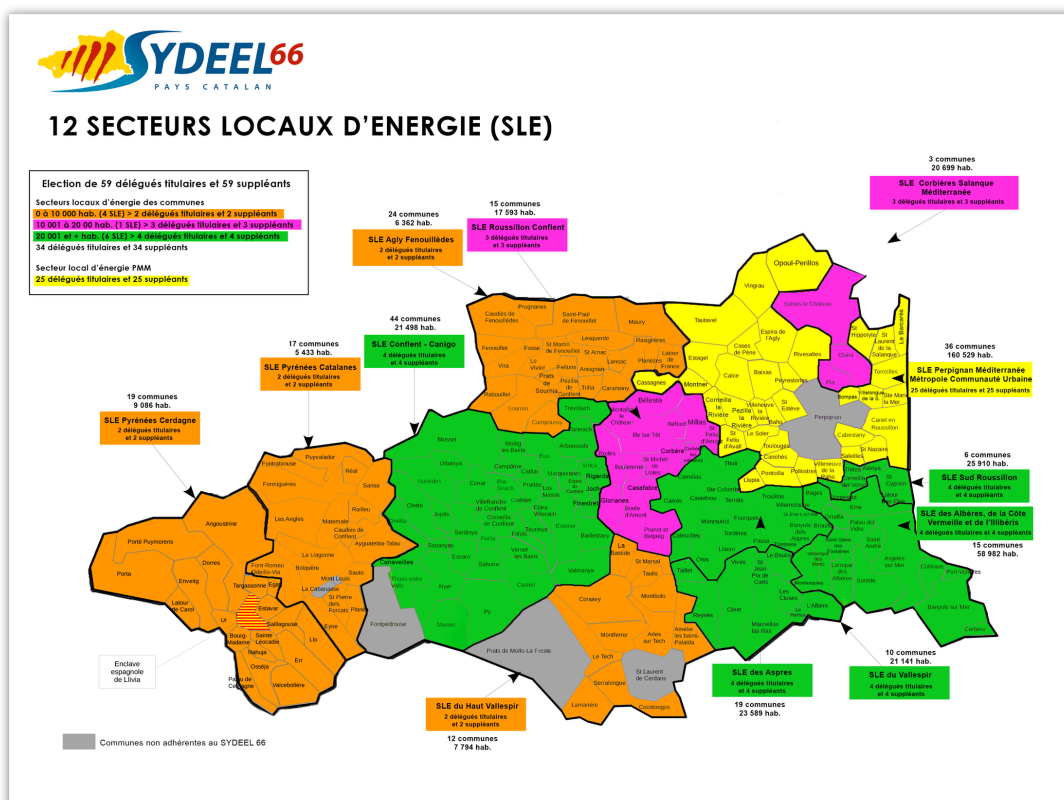
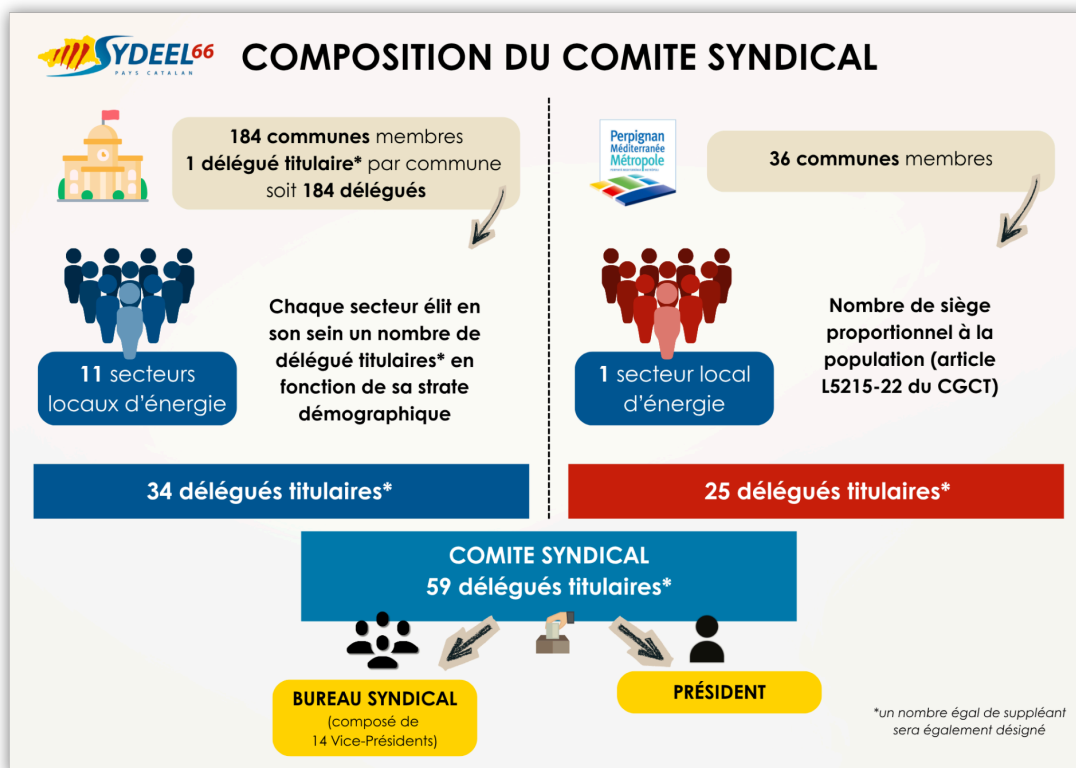
Organisation

Gouvernance du syndicat

01

Organisation de la gouvernance

Le SYDEEL66, est administré par un comité syndical regroupant **59 délégués titulaires et 59 délégués suppléants**. Afin d'assurer une représentation géographique et démographique de proximité, les délégués qui forment le comité syndical sont répartis entre **12 secteurs locaux d'énergie** (11 Secteurs représentant les Communes et 1 secteur représentant PMM) fixés sur le périmètre pertinent déjà existant des EPCI du Département des Pyrénées-Orientales.



Organisation

Gouvernance du syndicat

01

Les différentes fonctions



Le SYDEEL66 s'appuie sur l'**engagement** des élus pour **piloter et orienter** ses actions au service des collectivités. Au sein du syndicat, un élu peut exercer différentes **fonctions essentielles**



La Présidence

Le président est l'**organe exécutif** du syndicat. En plus des missions qui lui sont confiées par les textes légaux et réglementaires, ses attributions sont définies par délibération du comité syndical. Lors de chaque réunion du comité syndical, le Président rend compte des **décisions** prises en vertu de ses délégations.



Les Vices-Présidents Membres du bureau

Le bureau syndical du SYDEEL66 est composé du Président et de 14 Vice-Présidents issus des secteurs locaux d'énergie. Ils permettent une **représentativité** sur l'ensemble du territoire et un **relais** entre les élus locaux et le syndicat. Les Vices-Présidents peuvent être chargé, par délégation, d'agir en lieu et place du Président. Ils peuvent se voir attribuer des missions et des délégations relatives à la présidence.



Le délégué du comité syndical

Devenir délégué(e) du comité syndical engage une **réelle responsabilité** et constitue l'opportunité de prendre part à la **réflexion** et à la **mise en œuvre** de projets stratégiques pour le territoire.



Le délégué communal

Le/la délégué(e) communal **représente sa commune** au sein du SYDEEL66. Les niveaux d'engagement sont différents par rapport au rôle de délégué(e) au comité syndical notamment en termes de pouvoir décisionnaire ou de fréquence de réunions. Le/la délégué(e) peut bénéficier de l'**expertise technique du syndicat**.



Membres d'une commission

Plusieurs commissions ont été créées afin de **traiter des dossiers** sur des **thématiques** spécifiques. Être membre d'une commission c'est participer à des réunions de travail qui ont un rôle essentiel pour orienter des décisions au sein du syndicat.



Le SYDEEL66 déménage !

A compter de cet été, le SYDEEL66 déménagera dans son **nouveau siège social** à Saint-Félicu-d'Avall. Basé sur de fortes **ambitions environnementales**, ce nouveau bâtiment a de **multiples objectifs** : Améliorer le fonctionnement de l'activité, disposer d'espaces dédiés à la réception et à l'accueil tout en étant vertueux et exemplaire.



Le rôle du délégué

02

Les missions du délégué



Être délégué(e) au SYDEEL66 c'est être un *acteur clé* au service des communes adhérentes et *au cœur* des enjeux de la transition énergétique.

Élu par le conseil municipal pour la durée du mandat, le délégué assure le lien entre le SYDEEL66 et sa collectivité en faisant remonter les besoins locaux, en suivant les projets engagés sur leur territoire, en facilitant les échanges avec les services du syndicat et en veillant à la bonne information de leur conseil municipal.

Le/la délégué(e) communal

Le/la délégué(e) communal **représente sa commune au sein du SYDEEL66**. Les niveaux d'engagement sont différents par rapport au rôle de délégué(e) au comité syndical notamment en termes de pouvoir décisionnaire ou de fréquence de réunions. Le/la délégué(e) peut bénéficier de l'expertise technique du syndicat.



SES MISSIONS PRINCIPALES :

- Représenter les intérêts et les besoins de sa commune
- Participer aux réunions des secteurs locaux d'énergies (1 réunion/an)
- Relayer les informations du SYDEEL66 auprès de son conseil municipal

En tant que **délégué communal**, si j'ai candidaté, je peux être désigné **délégué titulaire** ou **suppléant** de mon secteur local d'énergie et **siéger** au **comité syndical**

Le/la délégué(e) du comité syndical

Devenir délégué du comité syndical engage une réelle responsabilité et constitue l'opportunité de prendre part à la réflexion et à la mise en œuvre de projets stratégiques pour le territoire.



QUAND JE SUIS DÉLÉGUÉ(E) :

- Je participe aux réunions du comité syndical (et d'autres instances si concernés)
- Je prends part aux votes (budget, orientations stratégiques, délibérations etc.)
- Je m'investis dans une mission de service public
- Je participe et j'agis pour la valorisation de mon territoire



Fréquence des réunions :

Comités : 4 à 5 fois/an
Bureaux : 4 à 5 fois/an
Commissions : 2 à 6 réunions/an

A savoir ...



L'ensemble des syndicats d'énergie départementaux de la région Occitanie, se sont regroupés autour d'une **entente** afin de **mutualiser leurs compétences** et créent une **force régionale**, leur permettant de contribuer activement à la transition énergétique au cœur de nos territoires.



Le SYDEEL66 est membre de la **FNCCR**, l'organisation nationale qui représente et accompagne notamment les syndicats d'énergie. Elle défend nos intérêts auprès des pouvoirs publics et des acteurs du secteur énergétique.



Le syndicat est adhérent à l'**AVRE Occitanie**. Elle réunit les acteurs de la région Occitanie motivés par des **solutions de mobilité durable** et **fedère** les initiatives locales dans le but de **promouvoir** le développement de la mobilité électrique sur le territoire.



Le SYDEEL66 est **actionnaire** de la **SPL Arc Occitanie**, un outil public régional dédié à la transition énergétique. Ce partenariat, permet aux communes adhérentes de bénéficier d'un **accompagnement renforcé** pour leurs projets énergétiques

Le SYDEEL66

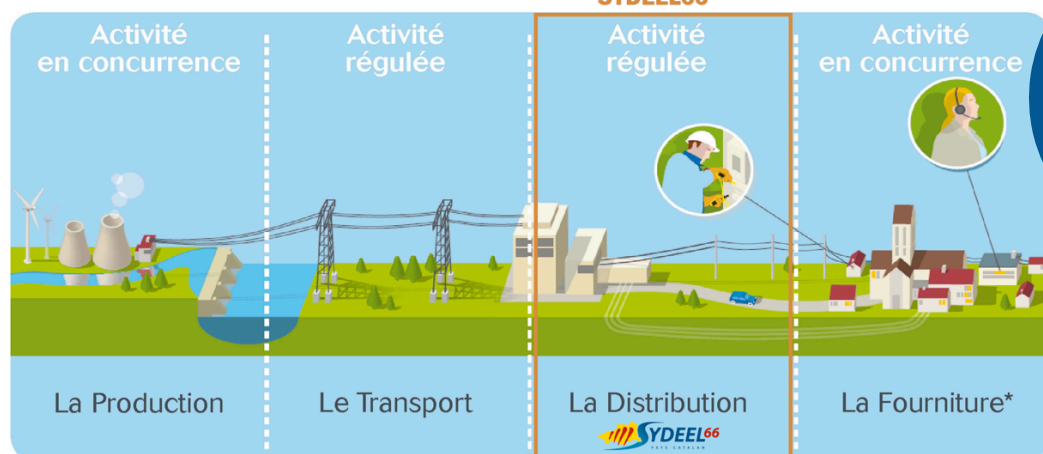
03

Des compétences multiples au service des collectivités

L'autorité organisatrice de la distribution d'électricité

Le SYDEEL66 est l'**autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité** (AODE) pour le compte de ses 220 communes adhérentes. À ce titre, le SYDEEL66 se doit d'assurer **le suivi et le contrôle** de la bonne exécution de son contrat de concession. Ce contrat, signé entre différentes parties, permet de déployer une desserte électrique de qualité pour le service public, adapté aux enjeux de la transition énergétique et un service de qualité aux clients de la concession. Il est scindé en deux composantes : la partie "distribution" est concédée à **ENEDIS**, et la "fourniture" aux tarifs réglementés de vente (TRV) est déléguée à **EDF** Branche Commerce.

Champs d'intervention du
SYDEEL66



L'organisation du réseau électrique français, de la production à la consommation.

Le SYDEEL66 a en charge le contrôle de la distribution publique d'électricité et de la fourniture au tarif réglementé de vente. Il est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité "AODE"

Mise en esthétique des réseaux

Dans le cadre de ses missions d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le SYDEEL66 assure la **maîtrise d'ouvrage** des travaux de mise en esthétique des réseaux pour les 220 communes adhérentes. Ces opérations permettent de **sécuriser les réseaux, de renforcer la qualité de fourniture tout en embellissant les communes.**



Réhabilitation des postes de transformation



Dans sa politique **d'amélioration du cadre de vie** et afin de valoriser son patrimoine, le SYDEEL66 en partenariat avec ENEDIS et la commune, ont mis en place un programme de **réhabilitation et d'embellissement des postes de transformation** dégradés ou vétustes. Chaque année, une dizaine de communes sont retenues pour le programme et bénéficient des financements du SYDEEL66 et d'ENEDIS conformément à un partenariat commun.



L'éclairage public



03



Le SYDEEL66 assure pour les communes qui la lui transfère cette **compétence optionnelle**. Elle comprend les travaux neufs et de rénovation, la maintenance (préventive et curative), l'exploitation, la cartographie du patrimoine lumineux et le contrôle de l'énergie. Fidèle à sa philosophie de **solidarité territoriale**, le SYDEEL66 mutualise pour cette compétence des **moyens humains**, son **expertise**, son **expérence** et son **concours financier**. Le syndicat joue un rôle central dans la **gestion de l'éclairage public**. Cette compétence permet de mettre en œuvre des **politiques énergétiques cohérentes** sur un territoire, en optimisant les installations et en **favorisant les économies d'énergie**.



Extinction de l'éclairage public

Le SYDEEL66 **accompagne et conseil** la commune dans cette démarche. Éteindre l'éclairage public la nuit permet de **réduire la consommation d'énergie** et les **coûts pour la commune**. Cela diminue aussi la pollution lumineuse, contribue à la protection de la **biodiversité** et **améliore la qualité** du ciel nocturne.



La mobilité électrique

Depuis 2016, le SYDEEL66 s'est engagé dans le déploiement de **bornes de recharge** pour véhicules électriques à travers sa compétence **«Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques»**. Le SYDEEL66, à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage de cette compétence optionnelle, a permis de **développer** la mobilité électrique dans les Pyrénées-Orientales. Le déploiement harmonisé des infrastructures de recharge conçus par le syndicat, offre la possibilité aux utilisateurs de véhicules électriques de se déplacer sans difficulté. Aujourd'hui, le syndicat est véritablement un **acteur** engagé dans la mobilité électrique sur le territoire des Pyrénées-Orientales.



Révéo, un réseau régional de bornes publiques

Les syndicats d'énergies de la région Occitanie, ont créé le **réseau RÉVÉO** pour développer des bornes de recharge pour véhicules électriques et faciliter une **mobilité décarbonée** et interopérable dans toute la région. Aujourd'hui, RÉVÉO représente plus de **2000 bornes** de recharge réparties dans la région aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale !



Ce service public de bornes de recharge est proposé en région Occitanie - Pyrénées Méditerranéenne par :

- 10 Syndicats d'énergies
- 2 Métropoles (Toulouse, Montpellier)



Chiffres clés dans les Pyrénées-Orientales:



117 bornes



85 communes équipées



17 bornes rapides

La transition énergétique

03

Le SYDEEL66 est engagé dans la transition énergétique via différentes actions et partenariats territoriaux pour apporter à ses communes des conseils et solutions en matière de maîtrise et économie de l'énergie, un enjeu majeur pour nos territoires.



Le conseil en énergie partagé + (CEP+)

Le SYDEEL66 propose le dispositif CEP depuis le début des années 2010. Le CEP permet de partager les **compétences** d'un conseiller en énergie. Renommé **CEP+** en 2025, ce dispositif d'une durée de 3 ans a pour objectif **d'accompagner** la collectivité dans la mise en place d'actions visant à **réduire les consommations énergétiques** de son patrimoine.

Programme ACTEE

Le programme ACTEE est un programme porté au niveau national par la FNCCR. Il s'inscrit dans le cadre du décret Tertiaire. Il vise à **accélérer la rénovation énergétique** des **bâtiments publics** par le financement d'ingénierie, d'études et de matériel de suivi et d'analyse. Depuis 2021, le SYDEEL66 est lauréat de plusieurs sous-programmes ACTEE 2.



Certificat d'économie d'énergie (CEE)

Le dispositif des CEE a pour objectif d'obliger les fournisseurs d'énergie à financer une partie des travaux de rénovation énergétique. Le SYDEEL66 propose de **valoriser et collecter** les CEE des travaux des collectivités du territoire en kWhcum afin de leur apporter une **aide financière** supplémentaire.

Les énergies renouvelables

Engagé dans la transition énergétique et le développement durable, le SYDEEL66 accompagne, notamment à travers le réseau « **Les GÉNÉRATEURS** », les collectivités des Pyrénées-Orientales dans la **valorisation des énergies renouvelables**. Ce service a pour mission de promouvoir et d'accompagner l'implantation de **solutions énergétiques durables**, adaptées aux besoins des territoires.



Groupement d'achat d'électricité et de GAZ

Ces groupements d'achat permettent de **garantir** aux collectivités locales, des offres aux **meilleurs tarifs** et des services associés de qualité. En effet, cette démarche collective garantit transparence, maîtrise des coûts et accompagnement technique. Le SYDEEL66 met à disposition des membres des groupements d'achat un **interlocuteur** afin de les **accompagner** dans l'ensemble de leurs démarches : création/modification de compteurs, optimisation des abonnements, synthèses et suivi énergétique.



ECOPOUSSE

Soutenu par le SYDEEL66 depuis 8 ans, EcoPousse est un programme créé par la société EcoCO2 qui vise à **sensibiliser les enfants** des écoles élémentaires et maternelles aux **économies d'énergie**.

Les moyens et outils d'information

A disposition du délégué

04

Le SYDEEL66 met à disposition du délégué, des **interlocuteurs** et des **outils** lui permettant d'exercer pleinement sa mission au sein du syndicat.

Vos interlocuteurs

Les Vice-Présidents

Élus dans chaque secteurs locaux d'énergie, ils permettent une **représentativité** sur l'ensemble du territoire et un **relais** entre les élus locaux et le syndicat.

Les agents du SYDEEL66

Au quotidien, le délégué peut faire appel aux **équipes techniques et administratives** du syndicat. Les agents se tiennent à disposition des élus pour les renseigner et se déplacer lorsque nécessaire.

Supports d'informations

Le rapport d'activité annuel

Le rapport d'activité annuel est un document essentiel qui permet de **rendre compte**, de manière claire et transparente, de l'ensemble des actions menées par le SYDEEL66 au cours de l'année écoulée. Transmis chaque année aux collectivités adhérentes, il **favorise** une bonne compréhension des missions du syndicat et **renforce** la transparence de son fonctionnement.

La lettre d'information trimestrielle

La lettre d'information trimestrielle du SYDEEL66 est un **outil de communication** destiné à tenir les élus régulièrement informés des **actions et actualités** du syndicat. Diffusée par mail tous les trois mois, elle met en avant les projets en cours ou récemment réalisés ainsi que les initiatives menées au service des collectivités adhérentes.

Des rencontres

Les réunions d'information par secteurs locaux d'énergie

Organisées tous les ans, ces réunions sont des **moments privilégiés** avec les délégués communaux afin de présenter l'actualité du syndicat, les nouveaux services et d'échanger sur les domaines liés à nos compétences. Ces réunions sont nécessaires et très appréciées. Elles apportent tous les **renseignements** possibles afin de répondre aux diverses interrogations.

Les outils digitaux

Le site internet

Le **site internet** du SYDEEL66 constitue un **outil central** d'information et de communication à destination des élus et des collectivités adhérentes. On y retrouve une présentation complète du syndicat, un descriptif de l'ensemble des compétences exercées ainsi que l'ensemble des documents officiels (actes administratifs, documents de communication, marchés publics...).


www.sydeel66.com 

Les réseaux sociaux

Le SYDEEL66 est présent sur Facebook et LinkedIn. Ces deux outils permettent de **communiquer** de manière **rapide et accessible** les actualités, actions et événements du syndicat. N'hésitez pas à **suivre** et à **partager** ces pages pour contribuer à la visibilité du SYDEEL66 sur le territoire.

Suivez-nous!   SYDEEL66 



Retrouvez sur le site internet du SYDEEL66, une **vidéo de présentation** du syndicat : www.sydeel66.com; rubrique "Présentation". 



Les services du syndicat

- **DIRECTION GENERALE**
Lionel VIDAL - Directeur Général des Services
- **POLE ADMINISTRATION GENERALE / RH**
Joëlle LAMARQUE - Responsable - 04 68 54 46 22 - administration@sydeel66.com / rh@sydeel66.com
Jeanne PASTOR - Chargée d'accueil
- **POLE COMMUNICATION**
Léa PINON - 04 68 21 92 04 - leapinon@sydeel66.com
- **POLE FINANCE**
Aurélié GOT - Directrice - finance@sydeel66.com
Pascale COLET - Responsable
Marjorie LEDOUX - Gestionnaire comptable
Jeanne PASTOR - Assistante gestion financière
- **POLE TRAVAUX**
Sylvain NOGUES - Responsable - 04 68 68 98 74 - sylvainnogues@sydeel66.com
Chargés d'affaires:
Alexandre SANCHEZ
Loïc MONTAGNE
Gérald CHARBONNEL
Jean-Maurice CHANARD
- **POLE TRANSITION ENERGETIQUE**
Rémi ARIBIT - 04 68 21 92 05 - remiaribit@sydeel66.com
Jérémie CALATAYUD
Guillem FILLATREAU - Chargé de mission ENR - guillemefillatreau@sydeel66.com
- **POLE MOBILITÉ**
Clément LAUZE - 07 57 49 69 12 - clementlauze@sydeel66.com

**Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du
Pays Catalan**

37 avenue Julien Panchot - 66000 PERPIGNAN

04 68 68 98 72 - contact@sydeel66.com

